



Dépôt de plainte

Par fleur456

Bonjour

Je voulais avoir quelques renseignements j'ai dernièrement du porter plainte contre un individu qui s'est présenté à mon travail en étant en état d'ivresse ou d'ébriété et ne voulait plus sortir de mon lieu de travail j'ai dû appeler la police pour l'évacuer et entre-temps mes collègues et moi avons été insultés menacés notamment de venir tout casser bref du coup on m'a demandé si je voulais porter plainte j'ai porté plainte il a été arrêté et mis en cellule de dégrisement parce qu'il était en état d'ébriété et aujourd'hui la police m'appelle pour me dire bah il sera reçu par le délégué du procureur le 13 février et en fait moi j'ai aussi une convocation pour être là aussi mais j'ai pas forcément envie d'être en confrontation avec ce monsieur en fait je comprends pas pourquoi parce que j'ai vu des vidéos sur les séances de délégué de procureur c'est des rappels à la loi parce qu'il y aura pas de poursuite par rapport à au délit qui a été commis il y aura pas trop de poursuite mais du coup j'ai vu les vidéos les délégués reçoivent les mis en cause de la plainte et là on me demande de venir et a priori je vais être en bas en convocation avec lui je ne comprends pas en fait pourquoi sur en plus des faits de d'agressivité et de menace on me demande de venir le jour où il sera convoqué devant le on me demande de d'assister et ben en fait d'être confronté à lui quoi je comprends pas est-ce que quelqu'un a déjà vécu ça ou est-ce que quelqu'un du droit peut m'expliquer pourquoi celui qui dépose plainte doit être convoqué par le procureur enfin le délégué du procureur et pourquoi en même temps que les mises en cause je comprends pas Quelq'un peut il me répondre svp ?

Par ESP

Bonjour et bienvenue

Vous êtes auteur de la plainte, mais aussi témoin des faits, ce n'est donc pas très étonnant.

Par fleur456

Bonjour

Merci mais comment ça se passe du coup en fait ? Non je trouve ça un peu étonnant parce que ok je suis témoin des faits et j'ai fait un procès-verbal s'ils pensent que bon bah que les faits ne sont pas graves et qu'il ne mérite pas une procédure Ils n'ont qu'à classer sans suite mais me convoquer pour me retrouver face à un mec qui m'a agressée non je trouve ça pas très logique en fait surtout si c'est juste lui faire un simple rappel à la loi Sur les vidéos que j'ai vues dans un reportage sur les délégués du procureur les déposeurs de la plainte n'étaient pas présents à la convocation du mise en cause...